****

**Veuillez conserver ce document**

**En signant votre formulaire d’adhésion des membres, vous vous engagez à respecter :**

**Mission** : Le Carrefour d’Initiatives Populaires de Rivière-du-Loup vise à répondre aux besoins liés à la sécurité alimentaire tout en développant l’autonomie alimentaire en étroite collaboration avec les partenaires de la MRC de Rivière-du-Loup.

**Valeurs de l’organisme** : équité, respect, autonomie et solidarité.

**Droits et privilèges :**

* D’assister et prendre part à toute assemblée générale annuelle et extraordinaire de la corporation.
* D’être informé sur toute question relative à la corporation.
* De voter lors des assemblées générales.
* D’être élu pour un poste d’administrateur au conseil d’administration.
* De prendre connaissance des procès-verbaux des assemblées générales où il était présent.

**Devoir des membres :**

* Défendre la mission et les objectifs de la corporation, ainsi que d’appuyer, dans la mesure de leurs moyens, les actions de la corporation.
* Respecter les statuts et les règlements généraux de la corporation.
* Respecter les règles de vie établies et approuvées par les membres en assemblée générale.

**\*\*\*Si un membre déroge à ses devoirs, le conseil d’administration se réserve le droit de lui retirer son statut de membre et/ou d’utilisateur par le biais d’une lettre écrite.**

\* Le statut de membre est renouvelable à tous les ans.

\*\* Dans le cas d’un changement d’adresse, veuillez communiquez avec la direction du Carrefour d’Initiatives Populaires de Rivière-du-Loup.